



Le club de voile de Socoa depuis 1935



Socoa, le 31 octobre 2025

Madame, Monsieur,  
Chers membres,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire du Yacht Club Basque qui se tiendra le :

**Samedi 22 novembre 2025 à 17 h 00**

**Dans les locaux de notre club, Parking des dériveurs à Socoa**

Son ordre du jour sera le suivant\* :

- 1- Rapport moral
- 2- Rapport financier 2025 et budget prévisionnel 2026
- 3- tarif et cotisations pour année 2026
- 4- présentation succincte de la restructuration en cours
- 5- Renouvellement du Comité Directeur
- 6- Questions diverses

*\*Selon l'article 20.7 des statuts du YCB « tout membre du club peut 24 h au plus tard avant une Assemblée générale formuler et proposer par écrit toute question ou suggestion qu'il souhaiterait ajouter à l'ordre du jour et voir traiter lors de l'assemblée ».*

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir nous faire savoir, pour des raisons d'organisation, si vous serez en mesure d'y participer.

En cas d'empêchement de votre part, veuillez nous retourner votre procuration (dont modèle joint) dûment remplie par vos soins, à l'adresse e-mail du Club : [yachtclubbasque@gmail.com](mailto:yachtclubbasque@gmail.com)

Par ailleurs, cette Assemblée Générale sera l'occasion de procéder au renouvellement partiel du Comité de Direction du Club, conformément à ses statuts. Je vous encourage vivement à vous porter candidat(e) à cette élection pour vous permettre de participer, en fonction de vos centres d'intérêt, à l'animation et au rayonnement de notre club, qui a besoin de bénévoles, surtout pour honorer les décisions prises à la suite du Dispositif Local d'Accompagnement.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir nous faire part de votre candidature, le cas échéant, d'ici le 20 novembre prochain.

Comptant sur votre présence, je vous prie de recevoir mes sportives et amicales salutations.

Le Secrétaire, Président par intérim  
Jacques Balanger